

Philippe Salmon, numismate et archéologue

Publié le 21/05/2021



La tombe de Philippe Salmon se signale par un médaillon à son effigie ainsi qu'une courte dédicace attestant de l'importance de ce personnage du XIX^e siècle. © Droits réservés

Dans le cimetière communal de Vaudeurs, la tombe de Philippe Salmon se signale par un médaillon à son effigie ainsi qu'une courte dédicace attestant de l'importance de ce personnage du XIX^e siècle dans les sciences de la numismatique et de l'archéologie.

La dédicace du médaillon porte le texte suivant : « Ancien président de la société d'Anthropologie de Paris et sous-directeur de l'école d'Anthropologie. » Othéen de cœur, le personnage est né à Cerisiers en 1823. Il décédera à Paris en 1900. Au XVIII^e siècle, les attaches familiales se situent à Rigny-le-Ferron dès 1316. Ils sont hommes de loi et marchands drapiers (E. Meunier, bulletin AACV, n° 2, p. 12 et suivantes).

Deux dictionnaires départementaux

Selon l'auteur, à l'époque, les exigüités du marché matrimonial local conduisent une branche familiale à s'installer à Saint-Maurice. Ainsi, en 1729, Pierre Salmon devient receveur de la seigneurie de Saint-Maurice et Villeneuve-aux-Riches-Hommes.

S'agissant de Philippe Salmon, en 1849, âgé de 26 ans, l'intéressé devient avoué à Sens où il demeure au 44 rue de l'Écrivain. Il quittera Sens pour Paris en 1856. L'intéressé voue une véritable passion à la numismatique. Membre de la société archéologique de Sens, il présentera, vers 1853, une série de sept communications consacrées aux monnaies épiscopales et romaines et autres médailles. En 1886, il fera don à la société de Sens d'une collection personnelle de cent soixante-dix monnaies romaines et gauloises.

Sa bibliographie fait état de trente-huit notices sur l'histoire, les monnaies et l'archéologie, présentées notamment à la société des sciences de l'Yonne ainsi qu'à la société archéologique de Sens, et à l'école d'anthropologie où il occupera le poste de professeur puis de sous-directeur.

On lui doit aussi, notamment, les dictionnaires archéologiques de l'Yonne et de l'Aube, deux ouvrages qui recensent le patrimoine mégalithique des deux départements.

Enfin, il a alerté les instances culturelles de l'époque sur la nécessité de protéger les sites archéologiques de Carnac et de Locmaria.